

CONVOCATION

Le Conseil municipal de Charentilly est convoqué le lundi 19 septembre 2011, à 20 heures 30, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Convocation affichée le 14 septembre 2011.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du lundi 29 août 2011.
- Comptes-rendus des Commissions municipales.
- Comptes-rendus des EPCI.
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011

A 20 HEURES 30

L'an deux mil onze, le dix-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de Charentilly légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques Boullenger, maire.

Étaient présents :

Mme Dutertre 1^{ère} adjointe, M. Lehagre 2^{ème} adjoint, M. Motard 3^{ème} adjoint.
M. Guyon, M. Meichel, M. Rué, Mme De Sousa, Mme Cheruau, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste, M. Savard, M. Hatwell, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Était absente excusée ayant donné procuration :

Mme Bouin, 4^{ème} adjointe, à M. Boullenger, maire.

Était absent excusé :

M. Galopin.

M. le maire ouvre la séance à 20 h 30.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Motard, 3^{ème} adjoint, au scrutin public et à l'unanimité est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 AOÛT 2011 :

Au scrutin public et à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du Conseil du 29 août est approuvé à l'unanimité.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Voirie – Réseaux : réunion du jeudi 08 septembre - M. Motard relate les sujets abordés :

- Travaux aménagement de la rue des Mailleries de son intersection avec la rue de la Croix de St Jean au stade municipal : modèle des candélabres – trottoirs – bandes rugueuses.
- RD 938 : balises en sortie de la rue de l'Arche – accès chemin de la Goguerie. Rendez-vous le 10 octobre avec le S.T.A.
- Voie communautaire VC7 route allant à Saint Roch : les conditions d'intervention sur la demi-chaussée côté Fondettes sont à définir.

COMPTE-RENDU DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : réunion du jeudi 15 septembre – M. le maire laisse la parole à M. Hatwell pour faire le compte-rendu. Ce dernier indique que le repas des Aînés se déroulera le dimanche 11 décembre prochain à l'auberge de l'Espérance.

COMPTES-RENDUS DES E.P.C.I.

Communauté de communes Gâtine et Choisilles :

Conseil communautaire du lundi 12 septembre - M. le maire expose les principaux points :

- Action économique (zone Polaxis) – Voirie, Environnement – Jeunesse, Loisirs et Environnement – Finances, Personnel.
- Commission intercommunale des Impôts Directs :

La Communauté de communes qui possède une fiscalité professionnelle unique doit se doter d'une Commission intercommunale des Impôts Directs, composée du président de la C.C.G.C, de 10 membres titulaires, et de 10 membres suppléants. Il convient aux communes membres de proposer 2 membres titulaires et 2 membres suppléants. Sur la base des membres proposés, M. le Directeur Départemental des Finances Publiques nommera les représentants de ladite Commission.

Pour ce qui concerne notre commune, M. Boullenger et Mme Dutertre sont présentés en qualité de titulaires et MM. Hatwell et Lehagre en qualité de suppléants.

Modification des statuts de la Communauté de communes Gâtine et Choisilles 2011-046-5.7 intercommunalité :

M. le maire expose que par délibération du 12 septembre 2011, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de communes Gâtine et Choisilles.

Il convient aux communes membres de se prononcer sur les évolutions validées :

À l'article 2 – II) Développement économique – il est ajouté :

« OCMACS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et de ses services : Étude et participation aux actions de restructuration et maintien des activités de l'artisanat et du commerce ».

À l'article 2 – III) Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire – il est ajouté à la fin du 1^{er} paragraphe : « et les voies internes des sites d'activités (selon tableau joint – annexe 1) ».

À l'article 2 – VIII) Action sociale – il est ajouté un 2^{ème} paragraphe :

« Jeunesse » :

- Élaboration d'un projet éducatif communautaire
- Coordination du CETJS (Contrat Éducatif Territorial Jeunesse et Sports) du territoire
- Accueil de loisirs, avec ou sans hébergement, des jeunes de 11 à 17 ans, pendant les vacances scolaires

- Accueil sans hébergement, des jeunes de 14 à 17 ans, pendant la période scolaire sur des sites communaux et information sur ces actions ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et au scrutin public :

Votants : 14 - Pour : 14.

Approuve les modifications de statuts de la Communauté de communes Gâtine et Choisilles comme transcrits ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES.

- Ecosys :
M. le maire indique qu'il parle pour Mme Bouin, adjointe chargée d'environnement, dans le cadre des nuisances olfactives occasionnées par les activités de cette société. Il expose au Conseil l'évolution du dossier : courrier en réponse de la Préfecture du 6 septembre 2011 et demande d'Ecosys du 14 septembre 2011.
- Construction École : avancement des travaux
M. Lehagre fait part du suivi de la construction et présente le projet d'installation d'un transformateur électrique à proximité immédiate de l'ancien vestiaire, le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (SIEIL) étant le maître d'ouvrage de cette opération.
- École :
En raison de la grève des enseignantes le mardi 27 septembre prochain, la municipalité met en place un système de garderie.
Effectifs : 114 élèves ; des inscriptions sont prévues début 2012.

Sans autre question, M. le maire lève la séance à 21 heures 25.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 17 octobre à 20 h 30.

M. le Maire,

Jacques Boullenger.